

LE P'TIT JOURNAL DE PLASSAC

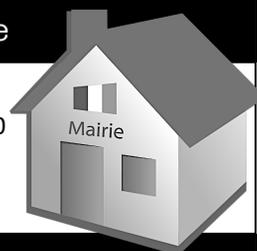


Mairie de PLASSAC

2, place Saint Laurent
17 240 PLASSAC

Horaires d'ouverture

Mardi, Jeudi, Vendredi :
9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00
Mercredi : 9h00 à 12h00
Samedi : 8h00 à 12h00



Permanence du Maire

Mardi, Jeudi, Samedi : 8h00 à 9h00 et sur RDV

Nous
joindre

Téléphone / Fax : 05.46.49.84.32.
E. Mail : plassacmairie17@orange.fr
Site internet : <https://www.plassac17.fr>

Dans ce numéro :

Le mot du Maire. L'état civil.	2
Les infos du Conseil Municipal. L'inauguration du pôle médical.	3
L'école.	4
Les commémorations.	5
Le comité des fêtes. Les aînés ruraux. Les râleurs racing team.	6
L'agenda des manifestations à venir... Le plan de la commune.	7
A vos fourneaux : La galette Charentaise.	8

Pour les nouveaux habitants, il est conseillé de se faire connaître à la Mairie pour recevoir des informations personnalisées tel que le recensement des enfants de 16 ans, la carte gratuite pour l'accès des enfants aux Antilles de Jonzac.



Inauguration du pôle médical...

Le mot du Maire



Cette rentrée scolaire 2017-2018 est à nouveau perturbée par un changement de rythme scolaire, puisque le RPI a décidé collectivement de repasser à la semaine de 4 jours, et ce pour le bien des enfants. Cette décision étant arrivée tardivement, nous avons dû, cet été, nous organiser pour que cette rentrée se fasse dans la plus grande sérénité, ce qui a été le cas. Un grand merci à tous ceux qui ont œuvré pour cette réussite.

Samedi 16/09, a eu lieu l'inauguration du pôle médical de Plassac, de nombreux Plassacais et Plassacaises étaient présents ainsi que les artisans et professionnels de santé du secteur.

Les praticiens occupants les locaux ont pu se faire connaître ainsi que leurs activités.

Ils sont actuellement 6 : une orthophoniste (Mme LINAR Arlette), une ostéopathe (Mme MARCHAND Léa), une sage femme (Mme MONCOURT Julie), deux infirmiers (Mme FUCHS Nadège et Mr ELONOU Séverin) et une réflexologue (Mme SALAVNY Myriam), la place d'un médecin et d'un kinésithérapeute restant à pourvoir.

Un grand merci à tout le conseil municipal qui, depuis l'élaboration du projet en passant par le suivi de chantier jusqu'à la réception du bâtiment, n'a pas compté son temps pour la réussite du projet, qui j'en suis convaincu sera dans les années à venir un atout pour conserver et accueillir de nouveaux Plassacais.

Il est toujours dommage de constater que certains détruisent le travail effectué pour la collectivité, en effet les arbres fruitiers se trouvant derrière le restaurant scolaire ont été pendant les vacances scolaires saccagés, je vous rappelle que ces arbres sont la propriété de tous et que les fruits peuvent être ramassés par qui en a envie.

En souhaitant à tous nos jeunes Plassacaises et Plassacais une bonne année scolaire.

Je vous remercie de m'avoir lu et reste à votre écoute.

Cordialement.

L'état civil



Ils ont vu le jour :

Mlle RAINE Mahë le 13 /09/2016.
 Mlle DOYEN Emma Jade le 23/09/2016.
 Mlle FUCHS Emy Léonie le 04/10/2016.
 Mr DORDE Mathias Robert Georges le 11/10/2016.
 Mlle MORILLON Adrianna Miotisoa le 01/04/2017.

Ils se sont unis :

Mr BUREAU Mathieu et Mlle PECOT Amandine Cerise Morgane le 08/07/2017.
 Mr RICHARD Christophe et Mlle MISSONNIER Ingrid Maryse Rose-Marie le 2/08/2017.
 Mr VRIGNAUD Tony Eric et Mlle MOREAU Ludivine le 19/08/2017.



Ils nous ont quitté :



Mr VOISIN Jean Raymond Guy le 06/09/2016.
 Mr MOUNET Raymond le 28/12/2016.
 Mr DOUSSAINT Jean Jacques le 22/03/2017.
 Mme DOUSSAINT Adeline Clotilde Pierrette née GUIARD le 12/04/2017.
 Mme MOUNET Marcelle Ginette née MORILLON le 09/07/2017.
 Mme BARIL Reine Marie née FELIS le 16/07/2017.

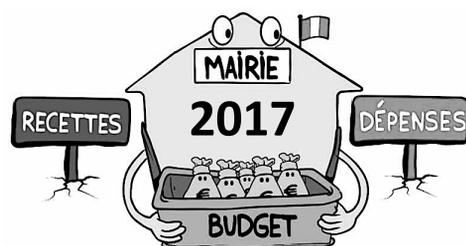
Les infos du conseil municipal



Après délibération le conseil décide pour l'année 2017 de ne pas augmenter le taux d'imposition :



❖ Taxe habitation	: 14,99%
❖ Foncier bâti	: 13,22%
❖ Foncier non bâti	: 40,50%
❖ CFE	: 21,97%



Malgré la diminution des dotations, la maîtrise des dépenses et une gestion saine permettent une stabilité des impôts. C'est une délicate équation de stabilité à répondre au prochain budget.

Suite à la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) et après délibération une modification des statuts de la CDCHS a été acceptée et validée par le représentant de l'état.

Pour conserver en état le patrimoine documentaire historique communal, le conseil municipal a décidé d'engager des travaux de rénovation du registre d'état civil des années 1790 – 1795. Travaux exécutés par l'atelier du patrimoine.

L'inauguration du pôle médical



Le pôle médical est fonctionnel depuis juin, les praticiens installés sont :

- ❖ Cabinet d'infirmiers,
- ❖ Cabinet d'orthophonie,
- ❖ Cabinet d'ostéopathie,
- ❖ Cabinet de réflexologie,
- ❖ Cabinet de sage femme.



Le samedi 16 septembre 2017 a eu lieu l'inauguration du pôle médical en présence de :

Mr Daniel LAURENT (Sénateur), Mr Bernard LOUIS-JOSEPH (Conseiller départemental), Mr Jean-Charles LANGLAIS (Maire de Plassac), ainsi que des Maires, Maires honoraires et professionnels de santé du secteur.

De nombreux plassacais et plassacaises ont répondu à l'invitation, mais également les professionnels de santé des communes environnantes.



Lundi 4 Septembre, Les écoliers ont repris le chemin de l'école...

Les effectifs de cette rentrée sont de : ❖ 20 CP (Cours Préparatoire)
❖ 15 CE1 (Cours Élémentaire 1^{ère} année)

Tous étaient contents de se retrouver malgré quelques petites larmes vite dissipées.

Les enseignantes, Mme Stéphanie GORON et Mme Sandrine CARRE ont prévu une sortie au pôle nature de Vitrezay très prochainement.

Bonne rentrée à tous et bonne année scolaire...



En respect de la loi sur le droit à l'image, certains enfants furent floutés à la demande des parents...





Lors de la commémoration du 8 Mai dernier, M. Patrick SALVANY a reçu la médaille du blessé de guerre, remise par M. Rémy ENFRUN, Préfet honoraire.

Cette année, la cérémonie du 11 novembre sera marquée par la remise de diplôme et de l'insigne officiel de Porte-Drapeau, à Mr Yvon AUBRY, fidèle porteur de nos couleurs depuis de nombreuses années.

Afin de rehausser ce moment solennel, les enfants de la commune nous feront cette année la joie de venir nous interpréter La Marseillaise en fin de cérémonie.

Parents, grands parents, amis, nous vous attendons nombreux pour saluer avec respect nos anciens, qui se sont battus pour notre liberté à tous.

Comme chaque année après la cérémonie, nous vous invitons à partager le verre de l'amitié à la petite salle de la Mairie.

Enfin, un repas traiteur sera servi à la salle des fêtes, offert par la commune aux Plassacais de plus de 70 ans ; nous y passons chaque année un très agréable moment, et bien entendu, toutes les générations y sont les bienvenues !

(inscriptions en mairie).



Commémoration
du 8 Mai 1945



Le comité des fêtes

Le 26 mars dernier, le Comité des Fêtes de Plassac a organisé, en association avec le Moto Club Crampons de Guimps, la 25^{ème} édition de la Course Moto sur Prairie sur le terrain de Gâte Bourse. Toutes les conditions étaient réunies pour que le succès soit garanti : plus de 200 pilotes, un public nombreux et surtout un soleil radieux.

Le 28 mai, les membres du Comité des Fêtes étaient mobilisés autour de la brocante. Cette année encore, on a pu ressentir l'engouement des années précédentes. Quelques améliorations ont permis de « recentrer » cette manifestation qui est en plein essor.

Une semaine plus tard, le 4 juin, le Comité des Fêtes donnait rendez vous aux Plassacais et Plassacaises (ainsi qu'à leurs amis) pour une sortie vélo.

Une petite balade (23 km au total) à un rythme adapté à tous avec une petite collation offerte par le comité au bord de l'étang de St Hilaire du Bois.

A midi pétante tout le petit groupe était de retour à Plassac pour boire le verre de l'amitié suivi d'un pique nique, puis d'une après midi récréative.



Le samedi 1^{er} juillet, la soirée sardinade du Comité des Fêtes a attiré près de 180 convives. La météo menaçante a été vite balayée par une chaude ambiance. Le menu copieux (comme de coutume) et une animation « année 80 » au top a ravi tout le monde.



Les aînés ruraux

* Que vous soyez retraités ou non, l'association des Aînés Ruraux de Plassac vous invite à les rejoindre pour participer le 3^{ème} vendredi de chaque mois à leurs activités. Divers jeux de sociétés dont : belote, triomino, scrabble, etc... Suivi d'un goûter offert par le club et de temps en temps pour se faire plaisir, un petit repas. Nous vous attendons pour passer de joyeux moments.

Pour tous renseignements ou inscription s'adresser au : **09.51.59.43.66**

* Nous vous signalons que le théâtre patoisant aura lieu le samedi 3 février 2018 (en soirée) et le dimanche 4 février 2018 (en après-midi)

Les râleurs racing team



L'association Plassacaise « Les râleurs Racing Team » organise son Rallye « Véhicules historiques » le Samedi 18 Novembre 2017.

En effet, une quarantaine de véhicules anciens sillonneront notamment les routes situées sur notre commune et traverseront un grand nombre de nos hameaux entre 14 heures et 15h30.



L'agenda des manifestations à venir...

 **17** Octobre 2017
Le Cancer du Sein, Parlons-en !

Comme tous les ans au mois d'octobre, le conseil municipal renouvelle son implication à « OCTOBRE ROSE » en installant des décorations roses.

17 20 Octobre 2017

Chants Corse en l'église de PLASSAC au profit du Téléthon **(flyer ci-joint).**

17 11 Novembre 2017

Commémorations au monument aux morts.

17 18 Novembre 2017

Marche au profit du Téléthon.

17 18 Novembre 2017

Passage du Rallye « Véhicules historiques » dans PLASSAC.

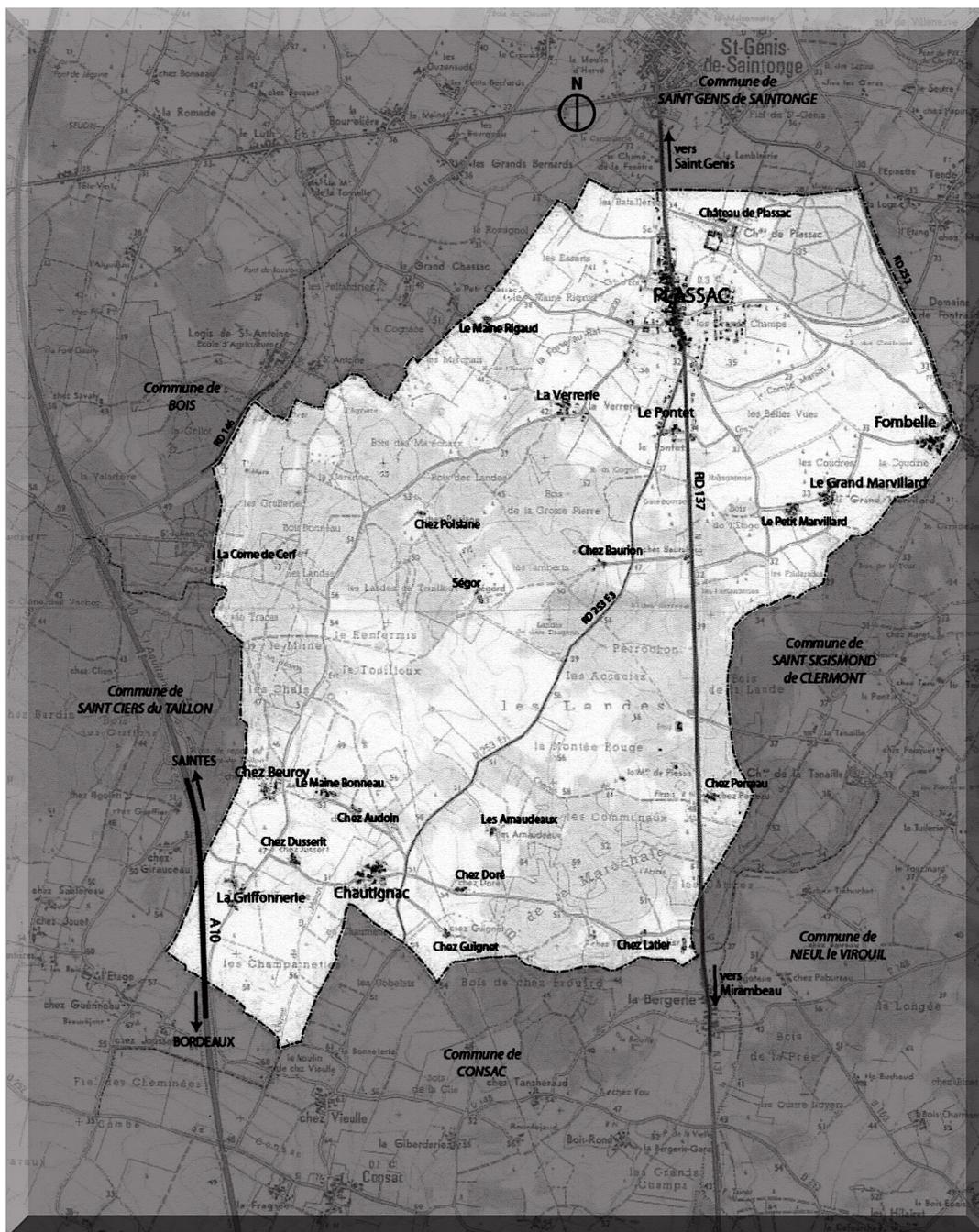
17 9 et 10 Décembre 2017

Salon des vins et de la gastronomie à la salle des fêtes.

17 3 et 4 Février 2018

Théâtre patoisant.

Le plan de la commune.



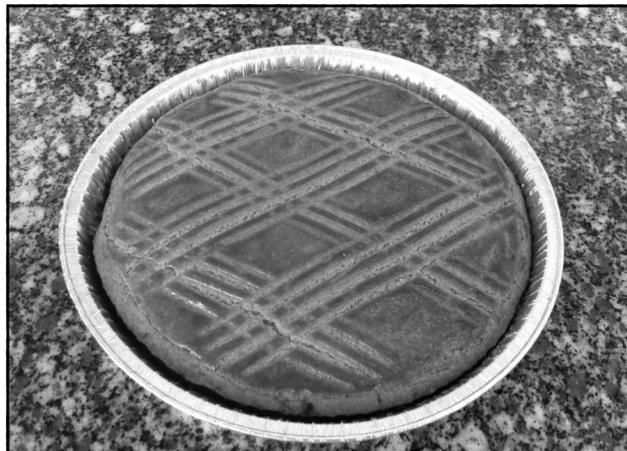


A vos fourneaux : La galette Charentaise.

Le Samedi 16 Septembre dernier, vous étiez nombreux à déguster notre célèbre « galette charentaise » lors de l'inauguration du pôle médicale. Vous trouverez donc ci-dessous la recette ainsi que le procédé de fabrication pour refaire la même chez vous...

La recette

INGREDIENTS	Quantités
Beurre	250 g
Sucre	250 g
Sel	10 g
Œufs (2)	90 g
Farine	440 g
Levure chimique	10 g



Le procédé de fabrication

🍪 Sortir les matières premières à l'avance pour qu'elles soient à température ambiante.

🍪 Tamiser la farine avec la levure chimique pour une bonne répartition de celle-ci dans la pâte.

🍪 Casser et battre les 2 œufs, puis en peser 90 g.

Conserver le reste pour faire briller la galette avant la cuisson.

🍪 Couper le beurre en petits morceaux et mélanger avec le sucre jusqu'à ce que l'ensemble blanchisse.

🍪 Incorporer les œufs battus (90 g) en 2 fois et bien mélanger à chaque fois. **(Photo 1)**

🍪 Verser pour terminer le mélange de farine et levure chimique, puis mélanger délicatement l'ensemble pour former la pâte.



🍪 Ecraser intimement la pâte sur une table avec la paume de la main pour obtenir une pâte bien lisse. **(Photo 2)**

🍪 Filmer la pâte et laisser reposer au froid pendant plusieurs heures, voire une nuit.

🍪 Préchauffer le four à 180°C ou thermostat 6.

(6 x 3 = 18, on ajoute un 0 et on obtient 180°C)

🍪 Partager la pâte en deux parts égales, puis étaler ensuite les galettes d'une épaisseur d'environ 1 cm.

🍪 Déposer les disques de pâte dans des moules préalablement beurrés.

🍪 Dorer les galettes avec le reste de l'œuf, puis rayer avec une fourchette.

🍪 Cuire à 180°C (thermostat 6) pendant environ une vingtaine de minutes.

🍪 Lustrer les galettes à l'aide d'un chiffon dès la sortie du four. **(Photo 3)**

🍪 Déguster avec une boisson chaude par exemple.

🍪 Après refroidissement, vous pouvez conserver ce produit dans une boîte qui permettra de garder la galette charentaise à l'abri de l'humidité.

